

FICHE MEMO SECTIONS :

DEMANDES MAIRIE/ALC

La mention « LES SECTIONS » correspond au(x) responsable(s) de section ou une personne dûment habilitée par le(s) responsable(s) de section :

- **Demande de travaux et demande de mise à disposition de bacs de tri des déchets :**
 - **Demande de travaux**
 - Les sections adressent un mail à Eric Fournier eric.fournier@ville-longvic.fr qui centralisera les demandes de travaux avec **COPIE** impérative à l'adresse : sport@ville-longvic.fr (Sébastien Duflanc + Céline Vasseur) + centre de ressources : contact@alc-longvic.org
 - **Demande de bacs de tri/containers pour les manifestations**
 - Les sections adressent un mail à sport@ville-longvic.fr (Sébastien Duflanc + Céline Vasseur) qui centralisera les demandes avec **COPIE** impérative au centre de ressources : contact@alc-longvic.org
- **Courriers à adresser au cabinet du Maire :**
 - Les sections adressent un mail au centre de ressources : contact@alc-longvic.org en précisant la demande
 - Le centre de ressources adressera un courrier signé du Président au cabinet du Maire
- **Demande de clés/badges pour les structures sportives :**
 - Les sections adressent un mail à sport@ville-longvic.fr (Sébastien Duflanc + Céline Vasseur) qui feront suivre la demande aux services techniques avec **COPIE** impérative au centre de ressources : contact@alc-longvic.org
 - Un bordereau sera émis par les services techniques pour signature par le détenteur de la clé-badge
 - **En fin de saison, bien penser à récupérer les badges/clés des personnes qui quitteraient la section ! A défaut, la municipalité se réserve le droit de refuser l'attribution de nouveaux badges/nouvelles clés.**
- **Demande pour décaler l'horaire de l'alarme :**
 - Les sections adressent un mail à la Direction de la Tranquillité Publique de la Mairie de Longvic : securite@ville-longvic.fr + **COPIE** impérative au service des sports sport@ville-longvic.fr + au centre de ressources : contact@alc-longvic.org
 - En fin de saison, bien penser à faire annuler les codes alarme des personnes qui quitteraient la section
- **Demande exceptionnelle d'utilisation des structures sportives :**
 - **Pour la section**
 - Les sections adressent un mail à sport@ville-longvic.fr (Sébastien Duflanc + Céline Vasseur) qui examinera la demande et disponibilité de la structure sportive + **COPIE** impérative au centre de ressources : contact@alc-longvic.org
 - **Pour une association extérieure (un comité, une ligue ou une fédération)**
 - Ces associations adressent un mail à sport@ville-longvic.fr (Sébastien Duflanc + Céline Vasseur) qui établiront une convention avec la Ville si la structure est disponible + **COPIE** au centre de ressources : contact@alc-longvic.org

- **Réservations de salles de réunion**

- ***Salles de réunion dans l'année en cours :***

- Les sections adressent la demande de réservation dès qu'elles en ont connaissance en précisant le nombre de personnes et/ou la salle requise au centre de ressources par mail : contact@alc-longvic.org
Attention : la gratuité n'est possible que les lundis, mardis et jeudis en dehors des 8 manifestations déjà autorisées

- ***Salles de réunion espace Jean-Bouhey pour l'année N+1 :***

- Une réunion est programmée chaque année avec le service culturel de la Ville courant mai de l'année N pour l'attribution des salles N+1
 - Les sections adresseront leur demande par mail : contact@alc-longvic.org à l'aide du formulaire que le centre de ressources leur enverra courant mars/avril de l'année N
 - Les confirmations de dates sous forme « d'actes d'engagement » seront adressées aux sections concernées par le centre de ressources

- **Demande exceptionnelle d'ouverture de buvette (avec alcool) :**

- *Rappel : 10 par an maximum pour toute l'ALC Longvic*
 - Les sections adressent la demande de buvette au centre de ressources par mail : contact@alc-longvic.org au moins 15 jours avant la date de manifestation
 - Les sections recevront l'autorisation par le même canal
 - Les buvettes sans alcool ne sont pas concernées

Mise à jour le 10/09/2025